



Appel à Manifestation d'Intérêts

Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) Chargé(e) de la rédaction du Rapport annuel consolidé 2017 du CORAF/WECARD

Date d'ouverture : 13 novembre 2017

Date de clôture : 27 novembre 2017

AMI N° 28-2017

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), composé des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, est l'une des quatre Organisations Sous-Régionales (SRO) qui forment le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA). La vision et la mission du CORAF/WECARD sont, en substance, de parvenir à une réduction durable de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire à travers l'amélioration de la compétitivité, de la productivité et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC).

Le CORAF/WECARD fonctionne sur la base de Plans Stratégique et Opérationnels dont les derniers en date couvrent les périodes 2007-2016 et 2014-2018 respectivement. A travers ces plans, le CORAF/WECARD vise à contribuer à l'atteinte du premier objectif du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine [PDDAA] qui est un développement fondé sur l'agriculture qui élimine la faim, réduit la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre des politiques agricoles des Communautés Economiques Régionales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CEDEAO, UEMOA, CEEAC et CEMAC).

Pour une visibilité de tous ces résultats en 2017, le CORAF/WECARD se doit de publier son rapport annuel consolidé 2017. Afin d'assurer la qualité de ce document, le CORAF/WECARD sollicite les services d'un consultant spécialisé dans la revue et l'édition pour l'appuyer dans l'élaboration et la publication dudit rapport. L'objectif de la consultance

est de rédiger, dans un style concis, de lecture facile, et de contenu accessible au public, le Rapport annuel consolidé 2017.

Le CORAF/WECARD invite les consultant(es) individuel(le)s pour la mission susmentionnée. Les consultant(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir de plus amples informations au Secrétariat exécutif pendant les heures normales de travail (de 08 :30 à 17 :30 GMT). Les consultant(e)s individuel(le)s seront sélectionné(e)s sur la base des procédures définies dans la directive suivante : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, révisée en juillet 2014. La mission aura une durée maximale de 20 jours à partir de la date de signature du contrat.

1. Qualification et expérience du consultant

Critères de sélection

Critères
Qualifications générales
Avoir une connaissance avérée dans la rédaction et la synthèse de documents scientifiques
Connaissance du contexte régional et international en matière de recherche et de développement agricoles
Avoir une bonne expérience dans l'analyse et la synthèse des données
Total de points

Les consultant(e)s individuel(le)s seront évalué(e)s sur la base des critères susmentionnés et le consultant retenu sera invité pour la négociation. Les consultant(e)s intéressé(es) par cet appel devront soumettre une manifestation d'intérêt comprenant les références concernant l'exécution et l'expérience des contrats similaires et un Curriculum Vitae (CV). Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Directeur Exécutif par courrier électronique à procurement@coraf.org, au plus tard le **27/11/2017 à 11/00 GMT**.

Le Secrétariat exécutif CORAF/WECARD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une partie ou tout l'AMI ou d'annuler le processus de l'AMI à n'importe quelle étape sans avoir à se justifier et sans subir de responsabilité vis-à-vis des consultants affectés. Pour plus d'information, vous trouverez ci-joint les termes de référence de la mission.

Dr Abdou TENKOUANO

Directeur Exécutif du CORAF/WECARD



Termes de Référence

Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) Chargé(e) de la rédaction du Rapport annuel consolidé 2017 du CORAF/WECARD

Date d'ouverture : 13 novembre 2017

Date de clôture : 27 novembre 2017

Novembre 2017

7, Avenue Bourguiba, BP 48- cp18523- Dakar SENEGAL
Tel 221 869 96 18 Fax 221 869 96 31
secoraf@coraf.org ; www.coraf.org

1. Introduction

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), composé des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, est l'une des quatre Organisations Sous-Régionales (SRO) qui forment le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA). La vision et la mission du CORAF/WECARD sont, en substance, de parvenir à une réduction durable de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire à travers l'amélioration de la compétitivité, de la productivité et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC).

Le CORAF/WECARD fonctionne sur la base de Plans Stratégique et Opérationnels dont les derniers en date couvrent les périodes 2007-2016 et 2014-2018 respectivement. A travers ces plans, le CORAF/WECARD vise à contribuer à l'atteinte du premier objectif du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine [PDDAA] qui est un développement fondé sur l'agriculture qui élimine la faim, réduit la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre des politiques agricoles des Communautés Economiques Régionales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CEDEAO, UEMOA, CEEAC et CEMAC).

Le Plan Opérationnel est sous-tendu par une approche de gestion centralisée et basée sur des programmes répartis en trois grands domaines de recherche gérés chacun par un Gestionnaire de Programme ; tous les gestionnaires de programmes sont basés au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD. Les domaines sont :

- ❖ **La Recherche Technique** – elle est composée de cinq Programmes : [1] Elevage, Pêche et Aquaculture ; [2] Productions végétales ; [3] Gestion des Ressources Naturelles ; et [4] Biotechnologie et Biosécurité– qui utilisent une approche de recherche intégrée basée sur les systèmes et les spéculations agricoles mais qui emploient de nouvelles méthodologies participatives et holistiques.
- ❖ **La Recherche sur les politiques** – cette catégorie comprend un seul programme : [5] Politique, Marchés, Commerce, Institutions et Socio-économie qui, par le biais de la recherche, identifie et propose des solutions aux principaux problèmes qui entravent, la productivité et la compétitivité des marchés.
- ❖ **La production effective des résultats de recherche** – elle se fait à travers les deux programmes suivants : [6] Gestion des Connaissances et [7] Renforcement des Capacités– qui permettent d'améliorer l'accès à l'information et la Gestion des connaissances.

Les activités mises en œuvre par les programmes doivent contribuer à l'atteinte des domaines de résultats du Plan Opérationnel que sont :

Résultat 1 : L'utilisation des technologies et des innovations appropriées en AOC est accrue ;

Résultat 2 : L'élaboration des options de prise de décisions stratégiques pour les politiques, les institutions et les marchés est accrue ;

Résultat 3 : Les capacités institutionnelles et humaines dans le domaine de la recherche agricole pour le développement sont renforcées.

Résultat 4 : La demande en connaissances agricoles provenant des clients – cibles est facilitée et satisfaite ;

Résultat 5 : La production des résultats est effectivement gérée par le Secrétariat Exécutif du CORAF.

En 2017, le CORAF/WECARD a poursuivi non seulement la mise en œuvre des activités relatives aux programmes et projets, mais a mené des activités liées à la Gouvernance institutionnelle (Gestion du Secrétariat exécutif, réunions statutaires de l'Assemblée générale, du Comité scientifique et technique et du Conseil d'Administration, ...).

Le plaidoyer mené aussi bien dans les SNRA qu'au niveau international a permis de renforcer et de nouer de nouveaux partenariats pour la mobilisation des ressources du CORAF/WECARD.

Pour une visibilité de tous ces résultats en 2017, le CORAF/WECARD se doit de publier son rapport annuel consolidé 2017. Afin d'assurer la qualité de ce document, le CORAF/WECARD sollicite un consultant spécialisé dans la revue et l'édition pour l'appuyer dans l'élaboration et la publication dudit rapport.

Objectif de la consultance

L'objectif de la consultance est de rédiger, dans un style concis, de lecture facile, et de contenu accessible au public, le Rapport annuel consolidé 2017.

Résultats attendus

- ❖ L'ensemble des activités, des résultats obtenus et des difficultés rencontrées durant l'année 2017 sont bien documentés ;
- ❖ Les cas de succès et d'échec sont analysés et bien présentés sous forme d'encadré ;
- ❖ Un résumé du rapport consolidé 2017 est produit ;
- ❖ Un document global consolidé répondant aux standards internationaux en termes de rédaction est soumis dans les délais ;
- ❖ Un plan de diffusion est proposé par le consultant pour une meilleure visibilité des résultats obtenus durant cette année d'exercice 2017.

2. Tâches du Consultant

- ❖ Respecter les canevas des rapports à réviser et à éditer ;
- ❖ Réécrire en de termes simples les informations techniques ;
- ❖ Résumer les parties importantes et essentielles des différents documents ;
- ❖ Proposer un rapport simple et facile à lire et à comprendre.

3. Documents à mettre à la disposition du Consultant

- ❖ Le plan Opérationnel 2014-2018 ;
- ❖ La politique de Publication du CORAF/WECARD ;
- ❖ Les rapports semestriels techniques et financiers du SE en 2017.

5. Durée de la mission

La mission aura une durée maximale de 20 jours à compter de la date de signature du contrat.

Le consultant travaillera avec le comité technique interne de revue des documents du Secrétariat Exécutif.

6. Obligations concernant le rapport

Le consultant devra fournir au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD, en version électronique, le document finalisé en langue française ou anglaise.

7. Rémunération

En conformité avec la politique du CORAF/WECARD sur les rémunérations pour services rendus, le consultant recevra une rémunération correspondant à sa qualification et à son niveau d'expérience. Les modalités de paiement du Consultant seront spécifiées dans le contrat de service qui sera signé entre le Consultant et le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD.

8. Profil du Consultant

Le consultant doit avoir le profil suivant :

- Etre titulaire d'un Master ou PhD dans l'une des disciplines de sciences agricoles ;
- Avoir une connaissance avérée dans la rédaction et la synthèse de documents scientifiques ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte régional et international en matière de recherche et de développement agricoles ;
- Avoir une bonne expérience dans l'analyse et la synthèse des données ;
- Avoir la maîtrise et pouvoir travailler en anglais et/ou en français ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'environnement Microsoft ;
- Etre disponible pour la période de la mission.